



الصندوق الجهوي لاندعاش الشغل
Fonds Régional pour
la Promotion de l'Emploi

المنظمة
العالمية
للتنمية
الاقتصادية
والاجتماعية
والثقافية
والعسكرية



وزارة
التنمية
الاقتصادية
والاجتماعية
والثقافية
والعسكرية



وزارة
التنمية
الاجتماعية
Rozneq de Développement Social



جهة مراكش - تانسيفت - الحوز

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/ FONDS REGIONAL POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LA REGION DE MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ

RAPPORT D' ACTIVITES Année 2006

Janvier 2006

GLOSSAIRE

ADL	Association de Développement Local
ADS	Agence de Développement Social
AGR	Activités Génératrices de Revenu
CAP	Comité d'Approbation des Projets
CMV	Centre de Mise en Valeur
CRMTH	Conseil Régional de Marrakech Tensift Al Haouz
CRP	Comité Régional de Pilotage
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
FREPE	Fonds Régional pour la Promotion de l'Emploi
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
MDSSF	Ministère du Développement Social, de la Solidarité et de la Famille
MTH	Marrakech-Tensift-Al Haouz
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UGP	Unité de Gestion du Programme

SOMMAIRE

I. Introduction	4
II. Rappel du plan d'action 2006	5
III. Les projets générateurs de revenu	5
IV. Appui à la valorisation des produits de terroir	9
V. Formation	9
VI. Ateliers thématiques	11
VII. Autres activités	12
VIII. Gestion du programme	13
IX. Situation comptable au 30/12/06	14
X. Problèmes en suspens et propositions de mesures a entreprendre	15

Annexe 1 : Situation des projets approuvés

Annexe 2 : compte rendu du comité de pilotage du 15/11/06

I. Introduction :

Le programme lutte contre la pauvreté/Fonds Régional pour la Promotion de l'Emploi FREPE, a été préparé durant l'année 2003 et sa convention de partenariat a été signée le 31 mai 2004 par le Conseil Régional de Marrakech Tensift Al Haouz, le Ministère du Développement Social, de la Femme et de la Solidarité, du PNUD et de l'Agence de Développement Social désignée comme agence d'exécution du programme.

L'Unité de gestion du programme a commencé à être mise en place à partir d'octobre 2004 mais le lancement officiel du programme n'a eu lieu que durant le deuxième semestre 2005, à travers des ateliers provinciaux d'information et de sensibilisation en présence des gouverneurs et des différents acteurs locaux, ainsi que par une campagne de communication à travers la presse écrite, la radio et la télévision.

Le début de l'année 2006 a connu le démarrage effectif du programme par l'organisation du 1^{er} comité de pilotage du FREPE le 17 janvier 2006 au siège du Conseil régional de Marrakech Tensift Al Haouz, qui a conclu ses travaux par (i) La validation du programme d'action 2006 et (ii) la signature de l'avenant de la convention de partenariat du FREPE qui portait particulièrement sur le remplacement du Ministère de l'Emploi par le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et de la Famille et l'amendement de l'article 8 relatif aux conventions d'accompagnement.

Deux autres comités de pilotage ont été organisés le 22 juin et le 15 novembre 2006 au siège du Ministère du Développement Social, de la Femme et de la Solidarité. Cinq comités d'approbation des projets ont eu lieu et dont les travaux ont été sanctionnés par l'approbation de 73 projets dont 72 concernant des activités génératrices de revenus dans les cinq provinces de la région de Marrakech Tensift Al Haouz, pour un coût total de 15.980.708,00 DH, avec une contribution financière du FREPE à hauteur de 10.380.300,00 DH soit 65 %. Ces projets bénéficieront à 1251 personnes dont 847 femmes soit 68 %.

II. Rappel du plan d'action 2006

Le plan d'action 2006 dont le montant global est de 16.098.500,00 DH, comporte les principales postes de dépenses suivants :

1. Les projets générateurs de revenus (Avances Remboursables) : 13.000.000,00 DH
2. Les projets d'infrastructures économiques liés aux AGR : 1.000.000,00 DH
3. Stratégies d'interventions mises en place dans le domaine de la valorisation des produits de terroir :
 - Mobilisation d'un consultant : 319.000,00 DH
 - Organisation d'ateliers thématiques AGR : 105.000,00 DH
4. Formations (porteurs de projet, formation qualifiante et institutions): 960.000,00 DH
5. voyages d'échanges et participation aux foires : 250.000,00 DH
6. Mise en place d'un SIG : 150.000,00 DH
7. Structure de gestion du programme : 254.000,00 DH

III. Les projets générateurs de revenu

1. Situation des projets approuvés :

A l'issue des cinq comités d'approbation des projets organisés à ce jour, 73 projets ont été approuvés dont 72 touchent des projets AGR et 1 projet de formation.

Le projet de formation a pour objet l'appui à l'insertion de 30 jeunes pensionnaires du centre de protection de l'enfance de Marrakech, par le biais de sessions de formation qualifiantes dans les métiers de la peinture et de la vitrerie qui seront réalisées par l'OFPPPT ainsi que le suivi et l'accompagnement de ces jeunes en vue de l'insertion sur le marché de travail. Le coût global de cette convention est de 177.000,00 DH dont 69.000,00 seront pris en charge en tant que subvention par le FREPE.

Pour les projets AGR, la situation est comme suit :

- Nombre de projets approuvés : 72
- Nombre de projets conventionnés : 71
- Nombre de projets ayant bénéficié d'un paiement : 65 soit 93 %
- Nombre de projets achevés : 42 soit 58 %
- Coût global : 15.914.208,00 DH
- Contribution du FREPE : 10.380.300,00 DH soit 65%
- Paiement effectué au 31/12/2006 : 9.340.030,00 soit 90 %
- Participation financière des bénéficiaires : 1.325.878,00 DH soit 13 %
- Nombre de bénéficiaires : 1251
- Nombre de femmes : 847 soit 68%

Pour ces 72 projets, la contribution financière moyenne du FREPE est de 145.129,00 DH par projet et varie entre 36.000,00 DH et 298.000,00 DH, le nombre moyen de bénéficiaires par projet est de 17 et varie de 3 à 50.

Ces projets bénéficient à 51 associations, 17 coopératives, 3 sociétés et 1 groupement d'intérêt économique.

En ce qui concerne l'ancienneté des porteurs des projets, on peut les répartir en trois groupes :

- 35 Associations (ou coopératives) ont moins d'un an, soit 49 %
- 29 Associations ont entre 1 an et 4 ans, soit 40 %
- 8 Associations ont plus de 4 ans, soit 11%

2. Répartition provinciale des projets

Comme le montre le tableau suivant, la contribution du FREPE dans le financement des projets est en moyenne de 67 % et varie entre 55 % dans la province de Chichaoua à 73 % dans la province de Kelaa Sraghna.

Pour ce qui est du taux de la contribution du FREPE au niveau de chacune des 5 provinces par rapport au montant global mobilisé par le FREPE, il varie de 16 % dans la province de Chichaoua à 27 % dans la province de Kelaa Sraghna.

Tableau 1 : Répartition des projets par province

Province	Nombre de projet	Coût total en DH	Contribution du FREPE	% contribution du FREPE	% Province/ total FREPE
Essaouira	12	2.574.882,00	1.826.500,00	70	18
Kelaa Sraghna	15	3.897.178,00	2.846.100,00	73	27
Chichaoua	14	3.096.409,00	1.715.400,00	55	16
Marrakech	18	3.202.509,00	2.161.300,00	67	21
Al Haouz	13	3.188.730,00	1.831.000,00	57	18
Total	72	15.959.708,00	10.380.300,00	67	100

3. Nature des projets

Les projets d'Élevage dominent par le nombre (54) soit 81 % des projets approuvés et ce du fait que l'activité de l'élevage reste l'activité principale dans le milieu des Cinq provinces, la mieux maîtrisée particulièrement par les femmes et également du fait d'une année agricole favorable.

Tableau 2 : Nature des projets approuvés

Nature du projet	nombre	Contribution FREPE	Taux
Elevage	54	8.387.500,00	81
Artisanat	7	615.300,00	6
Irrigation localisée	3	420.000,00	4
Unités de transformation	3	364.000,00	3,5
Apiculture	3	321.000,00	3,1
Services	1	150.000,00	1,4
Pêche artisanale	1	122.500,00	1
TOTAL	72	10.380.300,00	100

4. mise en œuvre des projets :

- **Mise en œuvre des projets :**

Parmi les 72 projets approuvés, 66 ont bénéficié d'un paiement alors que 26 projets sont achevés et une vingtaine connaissent un début de réalisation. Les autres projets sont en attente des virements de la contribution du FREPE sur leur compte.

Les délais moyens entre les différentes étapes de mise en œuvre des projets est comme suit :

- La durée moyenne entre l'approbation des projets et la signature des conventions est de 44 jours et varie selon les circonstances entre 22 jours et 70 jours.
- Le délai moyen entre la signature des conventions et les premiers paiements est de 16 jours et varie entre 8 et 29 jours.
- Le délai de virement par les services du PNUD, du paiement au compte du porteur de projet varie entre 8 jours et 23 jours.

Tableau 3 : Délais moyens des étapes de mise en oeuvre

Date comité d'approbation des projets	Date signature conventions	Date premiers paiements (FREPE)	Date virement (PNUD)
16/01/2006	27/03/06	03/04/06	25/04/06
22/02/2006	27/03/06	03/04/06	25/04/06
09/05/2006	30/05/06	27/06/06	04/07/06
20/07/2006	31/08/06	11/09/06	25/09/06
11/08/2006	05/10/06		

IV. Appui à la valorisation des produits de terroir

Le FREPE et l'ADS ont décidé de mettre un terme à partir du 1^{er} août 2006 à la mission du consultant qui a été chargé depuis le 1^{er} février 2006 à apporter son appui aux producteurs (associations et coopératives) en matière de valorisation et de commercialisation des produits de terroir, vu l'absence de toute stratégie d'intervention, de la focalisation de son intervention au niveau de la ville de Marrakech, de la mauvaise qualité de ses rapports et de sa difficulté à communiquer avec la population.

V. Formation

Le consultant en ingénierie de formation a remis son rapport scindé en trois parties : le rapport de mission, le plan de formation proprement dit et les annexes. Ce rapport a été validé après que le consultant ait intégré les observations formulées par le FREPE et l'ADS.

Ces formations s'adresseront aux porteurs de projets et permettront le renforcement des capacités des partenaires du FREPE (associations, coopératives et services techniques notamment ceux de l'agriculture et de l'artisanat) et élus). Un volet de cette formation sera consacré aux formations qualifiantes destinées aux jeunes défavorisés en vue d'assurer leur auto-emploi.

Les formations destinées au renforcement des capacités des partenaires du FREPE, seront organisées soit au niveau provincial (5 groupes) soit au niveau régional (1 seul groupe), elles sont synthétisées comme suit :

Tableau 4 : Modules de formation destinés aux partenaires du FREPE

Thème	Durée jours	Nombre de groupes	Part/groupe	Total jours
Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED)	1	5	20	5
Initiation technique aux petits projets d'élevage	2	5	20	10
Initiation au marketing	2	5	20	10
Initiation à la gestion de la qualité	1	5	20	5
Techniques de base de gestion	2	5	20	10
Montage des projets d'activités génératrices de revenus (AGR)	2	5	20	10
Epargne communautaire et micro crédit	2	5	24	10
Cadre réglementaire, constitution et principes associatifs et coopératifs	2	5	20	10
Organisation et gestion administrative des associations	2	5	20	10
Comptabilité et gestion financière des associations	3	5	20	15
Initiation aux techniques d'andragogie et d'animation	3	5	20	15
Réadaptation à base communautaire (RBC)	2	1	22	2
Techniques de plaidoyer	2	1	22	2
Droits Humains, genre et handicap	2	1	22	2
Concepts, mesure et stratégies de lutte contre la pauvreté	2	1	22	2
Secteur régional de l'emploi et insertion professionnelle	2	1	22	2
Suivi, évaluation et gestion axée sur les résultats des projets	2	1	22	2
Initiation aux systèmes d'information géographiques (SIG)	2	1	22	2
Bases de données sous Accès	1	1	12	12
Tableur Excel	1	1	12	12
Identification des besoins en formation des porteurs de projets	2	1	12	1
Totaux				150

Un appel d'offres ouvert a été lancé et l'ouverture des plis a eu lieu le 20 décembre 2006, l'attributaire provisoire est la société Synergic pour un montant de 920800,00 DH.

VI. Ateliers thématiques :

Un atelier thématique sur une activité génératrice de revenu à fort potentiel, est programmé au niveau de chacune des cinq provinces de la Région.

Le premier atelier s'est déroulé le 23 juin 2006 à Tahanaoute et s'est attaqué à la problématique du développement du tourisme rural et de montagne dans la province d'Al Haouz. Cet atelier a été organisé par le FREPE en collaboration avec l'Espace Associatif, les conseils régional et provincial du tourisme et la province d'Al Haouz.

Cet atelier qui a rassemblé environ 120 personnes, avait pour objectif de permettre aux différents acteurs du tourisme rural : professionnels, institutions, agents de développement, élus, porteurs de projets, Université..., de débattre des problèmes rencontrés par le secteur, de valoriser quelques expériences pilotes et de réfléchir sur les perspectives et les possibilités offertes pour le développement d'activités de tourisme rural et de montagne dans la province d'Al Haouz.

Trois groupes de travail ont été constitués et ont abordé les questions de :

- Organisation du secteur et concertation entre les acteurs du tourisme rural et de montagne
- L'Ecotourisme dans la zone d'Asni Imlil
- Les perspectives d'avenir et les investissements

Deux autres ateliers plus restreints, ont été organisés dans la province d'Al Haouz, le premier concerne le développement des produits de terroir dans la province et le second s'est focalisé plus particulièrement sur la filière plantes aromatiques.

Le FREPE a participé également à l'appui de l'organisation d'autres manifestations à l'échelon régional :

- Une semaine de promotion des produits de terroir dans la province d'Essaouira : huile d'argan, huile d'olive, miel ... et ce en partenariat avec la DPA d'Essaouira du 11 au 17 décembre 2006,
- Un atelier provincial sur le développement de la filière Cactus dans la province d'El Kelaa Sraghna sous le thème : Cactus, alternative pour la protection de l'environnement et le développement humain, organisé le 22 décembre à Kelaa Sraghna en présence du Secrétaire d'Etat au Développement Rural.

VII. Autres activités

- Appui à l'organisation de l'Université d'Eté pour les jeunes de moins de 26 ans de la région de Marrakech Tensift Al Haouz qui a eu lieu à Essaouira du 13 au 15 juillet 2006 en partenariat avec le Centre de Développement de la Région de Tensift. Le FREPE a appuyé notamment deux sessions de formation sur le montage de projet et 1 session sur les MST.

- Appui à l'organisation du 2ème Symposium international sur les plantes aromatiques et médicinales organisé à Marrakech du 14 au 16 septembre par l'Université Cadi Ayyad (Réseau PAM). Cet appui a consisté en la publication des actes du Symposium avec le logo du FREPE et de ses partenaires en page de couverture. Gestion et organisation du programme.
- Une convention de recherche développement entre le FREPE et l'INRA est en cours de finalisation et a pour objet, la formation, l'accompagnement et l'appui technique pour le projet de fabrication des pâtes de dattes à Marrakech.
- Participation au 1^{er} Salon international de l'agriculture de Meknes, le FREPE faisant partie du comité de préparation du stand dédié à la Région de Marrakech Tensift Al Haouz.
- Organisation au profit des bénéficiaires du projet « unité de conditionnement des pâtes de dattes » d'un voyage à la foire nationale des dattes qui a eu lieu à Erfoud dans la province d'Errachidia entre le 15 et 17 septembre 2006.

VIII. Gestion du programme

L'unité de gestion du programme constituée d'un coordonnateur régional, d'une assistante et de cinq chargés de projet (1 par province) a été mise en place progressivement à partir de fin 2004 et installée dans trois bureaux du Conseil Régional aménagés par le programme.

L'UGP a connu le départ de l'assistante au programme fin juin 2006 et la chargée de projet d'Essaouira (pour des raisons de maladie) fin août 2006. L'assistante a été remplacée en respectant les procédures en vigueur (appel à candidature, présélection des candidats et entretiens) et a repris début octobre 2006. La présélection et les entretiens pour le recrutement de nouveaux chargés de projet pour Essaouira et Kelaa Sraghna ont eu lieu durant la deuxième quinzaine d'octobre, ils reprendront leurs postes en début de novembre.

• Les réunions de Suivi et de programmation

Pour faire le point sur l'avancement des activités du programme, l'UGP a institué une réunion technique mensuelle regroupant toute l'équipe de l'UGP. Chaque réunion donne lieu à un compte rendu.

Deux comités de pilotage ont eu lieu durant cette année 2006, le premier le 16 janvier au siège du Conseil Régional à Marrakech et le second le 20 juin au siège du MDFS (cf. compte rendu en annexe).

Cinq comités d'approbation des projets ont eu lieu durant les trois trimestres 2006 : le 16/01/06, le 22/02/06, le 09/05/06, le 20/07/06 et le 11/08/06 et dont les travaux ont abouti à l'approbation de 73 projets dont 72 projets générateurs de revenus et 1 projet de formation qualifiante.

Des réunions périodiques ont eu lieu avec le directeur général de l'ADS, directeur national du FREPE sur la gestion et le suivi du programme.

- **Equiperment de l'UGP**

L'UGP a complété son équipement, en se dotant de cinq PC portables au profit des chargés de projet et d'un photocopieur.

L'acquisition du véhicule a connu quant à lui beaucoup de retard, en raison des délais pris pour l'élaboration de l'attestation d'exonération des taxes et ensuite de la procédure d'immatriculation. En effet la carte grise n'a été délivrée qu'en fin septembre 2006. Depuis novembre 2006, le coordonnateur utilise son véhicule personnel et prend le carburant à sa charge dans tous ses déplacements de travail.

IX. Situation comptable au 31/12/06

1. Situation des versements des contributions des partenaires

La situation des versements des contributions des partenaires du FREPE au 30/09/2006 est comme suit :

- Le Conseil Régional de Marrakech-Tensift-Al Haouz : 10.000.000,00 DH
- L'Agence de Développement Social : 5.000.000,00 DH
- Le PNUD : 4.000.000,00 DH

Soit un total de 19.000.000,00 DH soit 79 % du montant global prévu par le programme.

2. Etat des dépenses financières du programme au 31/12/06

- Budget 2006 : 16.098.500,00 DH
- Engagements : 11.698.782,00 soit 73 %
- Paiements : 11.230.961,06 DH soit un taux de 96 %

Depuis le lancement du programme les paiement cumulés au 30/09/06 sont comme suit :

- Exercice 2004 : 114.000,00 DH
- Exercice 2005 : 1.166.320,00 DH
- 3^{ème} trimestre 2006 : 11.230.961,06 DH

Soit un total de 12.511.281,06 DH soit un taux de 52 % par rapport au montant global (24 MDH) du programme et 66 % par rapport aux versements effectués (19 MDH).

X. PROBLEMES EN SUSPENS ET PROPOSITION DE MESURES A ENTREPRENDRE

Nature du problème	Responsables concernés	Propositions des mesures à entreprendre
1. Dominance des projets d'élevage notamment l'élevage ovin.	Comité de pilotage, comité d'approbation des projets	<p>➔ Ne présenter au comité d'approbation des projets au titre du reliquat de l'année 2006 que les projets autres que ceux de l'élevage (artisanat, tourisme rural...)</p>
2. Non utilisation de la dotation de 1 million de DH destinée aux projets d'infrastructure liés aux AGR	Comité de pilotage, UGP	<p>➔ Utiliser cette dotation pour renforcer le poste de dépenses formations et renforcement des capacités et éventuellement pour les projets AGR</p>
3. Absence de visibilité quant aux perspectives de mise en œuvre du programme pour les années 2007 et les années ultérieures.	Comité de pilotage	<p>➔ Une durée de prolongation d'au moins deux années est nécessaire pour rattraper le retard et atteindre les résultats attendus du programme ;</p> <p>➔ Définir le budget à programmer au titre de 2007 et qui servira pour élaborer un projet de plan d'action 2007.</p>

ANNEXES



الصندوق الجهوي لتنعاش الشغل
Fonds Régional pour
la Promotion de l'Emploi

PROJET
D'APPUI
TECHNIQUE
DE LA
DIRECTION
REGIONALE
DE
MARRAKECH



الوزارة
المختصة
بالعمالة
والضمان
الاجتماعي
والصلابة



وكالة التنمية الاجتماعية
Agence de Développement Social



جهة مراكش - تانسيفت - العوز

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU 15 NOVEMBRE 2006

Réunion du Comité de pilotage du Fonds Régional pour la Promotion de l'Emploi, le 15 novembre 2006 au siège du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité à Rabat

Participants :

- M. Abderrahim HAROUCHI, Ministre du Développement Social, de la Famille et de la solidarité
- M. Abdelali DOUMOU, Président du Conseil Régional de Marrakech-Tensift-Al Haouz
- M. Najib GUEDIRA, Directeur Général de l'Agence de Développement Social (ADS)
- M. Mourad OUAHBA, Représentant Résident du PNUD au Maroc
- M. Mrini, Secrétaire Général du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la solidarité
- M. Tabet, Directeur des Ressources Humaines, des Affaires Générales et du Budget, de la Famille et de la solidarité
- M. Tajeddine BADRY, Chargé de Programme - PNUD
- M. Lahcen El Omrani, Conseiller du Ministre du Développement Social, de la Famille et de la solidarité
- M. Hassan MOUMADI, Coordonnateur régional du FREPE

Le comité régional de pilotage du FREPE, s'est réuni pour la troisième fois durant cette année 2006, au siège du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la solidarité le 15 novembre 2006 à partir de 14 H00 et devait délibérer des points suivants :

- i. Situation d'avancement du FREPE
- ii. Problèmes en suspens et mesures à entreprendre
- iii. Présentation du concept « caisses villageoises » ou « caisses solidaires de développement communautaires »

1. Séance introductive :

En ouvrant les travaux du comité de pilotage, M. Abderrahim HAROUCHI, Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, a d'abord remercié les membres du comité de leur présence. Tout en se félicitant du chemin et des résultats atteints par le FREPE, il a insisté sur le fait que l'amélioration des revenus des populations défavorisées, qui est l'un des objectifs principaux du FREPE, doit être située dans son contexte global de Développement Humain et aura plus d'impact si il est accompagné d'actions sociales tels la lutte contre l'analphabétisme et l'amélioration du taux de scolarisation particulièrement en milieu rural.

Il a ensuite donné la parole à M. Hassan Moumadi coordonnateur du FREPE pour présenter l'état d'avancement du FREPE.

2. Etat d'avancement du FREPE au 15/11/06

Après avoir rappelé le bilan du FREPE au titre de l'année 2005 et le plan d'action 2006, le coordonnateur régional du FREPE a présenté le bilan des activités au 15 novembre 2006 et qui peut être résumé comme suit :

a) Les projets générateurs de revenus

i. 72 projets AGR ont été approuvés :

- Nombre de projets approuvés : 72
- Nombre de projets conventionnés : 71
- Nombre de projets ayant bénéficié d'un paiement : 65 soit 93 %
- Nombre de projets achevés : 26 soit 37 %
- Coût global : 15.914.208,00 DH
- Contribution du FREPE : 10.380.300,00 DH soit 65%
- Paiement effectué au 31/10/2006 : 9.340.030,00 soit 90 %
- Participation financière des bénéficiaires : 1.325.878,00 DH soit 13 %
- Nombre de bénéficiaires : 1251
- Nombre de femmes : 847 soit 68%

Ces projets bénéficient à 51 associations, 17 coopératives, 3 sociétés et 1 groupement d'intérêt économique.

ii. Répartition provinciale des projets

En exécution de la décision prise par le dernier comité de pilotage, consistant à limiter le seuil maximum pour chaque province à 25% de la contribution totale mobilisée par le FREPE, ces taux varient entre 16 % dans la province de Chichaoua à 27 % dans la province de Kelaa Sraghna.

iii. Nature des projets

Les projets d'Élevage dominant par le nombre (54) représentant 81 % du budget FREPE alloués aux projets approuvés et ce du fait que l'activité de l'élevage reste l'activité principale dans les cinq provinces, la mieux maîtrisée particulièrement par les femmes et également du fait d'une année agricole favorable.

iv. mise en œuvre des projets :

Parmi les 72 projets approuvés, 66 ont bénéficié d'un paiement alors que 26 projets sont achevés et une vingtaine connaissent un début de réalisation. Les autres projets sont en attente des virements de la contribution du FREPE sur leur compte.

Les délais moyens entre les différentes étapes de mise en œuvre des projets est comme suit :

- La durée entre l'approbation des projets et la signature des conventions varie selon les circonstances entre 22 jours et 70 jours.
- Le délai entre la signature des conventions et les premiers paiements varie entre 8 et 29 jours.
- Le délai de virement par les services du PNUD, du paiement au compte du porteur de projet varie entre 8 jours et 23 jours.

b) Formation

Sur la base du plan de formation élaboré par le consultant en ingénierie de formation, Un appel d'offres ouvert sera lancé très bientôt en vue de la mise en œuvre de ces formations par un prestataire de service. Le budget 2006 programmé pour ces formations est de 960.000,00 DH.

Ces formations s'adresseront aux porteurs de projets et permettront le renforcement des capacités des partenaires du FREPE (associations, coopératives et services techniques notamment ceux de l'agriculture et de l'artisanat) et élus).

c) Ateliers thématiques :

Le premier atelier s'est déroulé le 23 juin 2006 à Tahanaoute et s'est attaqué à la problématique du développement du tourisme rural et de montagne dans la province d'Al Haouz. Cet atelier a rassemblé environ 120 personnes représentant les différents acteurs du tourisme rural : professionnels, institutions, agents de développement, élus, porteurs de projets, Université.... Il a été organisé par le FREPE en collaboration avec l'Espace Associatif, les conseils régional et provincial du tourisme et la province d'Al Haouz.

Deux autres ateliers plus restreints, ont été organisés dans la province d'Al Haouz, le premier concerne le développement des produits de terroir dans la province et le second s'est focalisé plus particulièrement sur la filière plantes aromatiques.

d) Autres activités

- Appui à l'organisation de l'Université d'Eté pour les jeunes de moins de 26 ans de la région de Marrakech Tensift Al Haouz qui a eu lieu à Essaouira du 13 au 15 juillet 2006 en partenariat avec le Centre de Développement de la Région de Tensift. Le FREPE a appuyé notamment deux sessions de formation sur le montage de projet et 1 session sur les MST.
- Appui à l'organisation du 2ème Symposium international sur les plantes aromatiques et médicinales organisé à Marrakech du 14 au 16 septembre par l'Université Cadi Ayyad (Réseau PAM). Cet appui a consisté en la publication des actes du Symposium avec le logo du FREPE et de ses partenaires en page de couverture. Gestion et organisation du programme.
- Une convention de recherche développement entre le FREPE et l'INRA est en cours de finalisation et a pour objet, la formation, l'accompagnement et l'appui technique pour le projet de fabrication des pâtes de dattes à Marrakech.
- Participation au 1^{er} Salon international de l'agriculture de Meknes, le FREPE faisant partie du comité de préparation du stand dédié à la Région de Marrakech Tensift Al Haouz.
- Organisation au profit des bénéficiaires du projet « unité de conditionnement des pâtes de dattes » d'un voyage à la foire nationale des dattes qui a eu lieu à Erfoud dans la province d'Errachidia entre le 15 et 17 septembre 2006.

e) Les aspects comptables :

i. Situation des versements des contributions des partenaires

La situation des versements des contributions des partenaires du FREPE au 15/11/2006 est comme suit :

- | | |
|---|------------------|
| • Le Conseil Régional de Marrakech-Tensift-Al Haouz : | 10.000.000,00 DH |
| • L'Agence de Développement Social : | 5.000.000,00 DH |
| • Le PNUD : | 4.000.000,00 DH |

Soit un total de 19.000.000,00 DH représentant 79 % du montant global prévu par le programme.

ii. Etat des dépenses financières du programme au 15/11/06

- Budget 2006 : 16.098.500,00 DH
- Engagements : 11.698.782,00 soit 73 %
- Paiements : 10.711.634,00 DH soit un taux de 91 %
- Prévisions d'engagement à fin 2006 : 13.000.000,00 DH soit 80 %
- Prévisions de paiement à fin 2006 : 12.000.000,00 DH soit 92 %

Depuis le lancement du programme les paiement cumulés au 15/11/06 sont comme suit :

- Exercice 2004 : 114.000,00 DH
- Exercice 2005 : 1.166.320,00 DH
- 3^{ème} trimestre 2006 : 10.711.634,00 DH

Soit un total de 11.991.954,00 DH soit un taux de 50 % par rapport au montant global (24 MDH) du programme et 63 % par rapport aux versements effectués (19 MDH).

3. Présentation du concept « caisses villageoises » ou « caisses solidaires de développement communautaires »

Monsieur Najib Guedira, Directeur Général de l'ADS, a donné un aperçu sur le concept de « caisses villageoises » ou « caisses solidaires de développement communautaires » en cours de développement au sein de l'ADS et dont les principaux éléments ont été résumés comme suit :

- i. **Principe :** Mettre à la disposition d'une communauté un fonds villageois (50 à 200.000 dh) qui servira à financer, par des avances remboursables, les projets identifiés et approuvés par la communauté elle-même.

ii. Fonctionnement :

- Le village doit créer une association et élire un comité qui sera chargé de la gestion de la caisse.
- Les bénéficiaires doivent adhérer à l'association du village.
- Ils doivent constituer un fonds d'épargne qui financera leur apport personnel.
- Ils doivent proposer un projet au comité.

iii. Critères de choix du douar :

- Taux de pauvreté élevé
- Présence de pratiques culturelles de solidarité
- Douar très dynamique et enclavé
- Existence de potentialités valorisables
- Absence d'une institution de micro-finance

4. Relevé des décisions/actions à mener

Les échanges et les débats sur les différents points inscrits à l'ordre du jour ont abouti aux résultats suivants :

- i. Proroger la date d'achèvement du programme du 30/05/2007 (convention de partenariat) au 31/12/2007.

- ii. Mobiliser une mission d'évaluation du programme dans les meilleurs délais possibles par le PNUD, afin de permettre aux partenaires du FREPE de se prononcer sur une éventuelle prorogation du programme au delà de l'année 2007.
- iii. Lancer un diagnostic territorial des AGR existantes au niveau de la région de Marrakech Tensift Al Haouz, dans l'objectif de mieux cibler des projets porteurs et novateurs autres que ceux de l'Elevage.
- iv. Pour les projets générateurs de revenus financés par voie d'avances remboursables il a été décidé ce qui suit :
 - Limiter le montant alloué aux projets d'Elevage à 60 % de la dotation globale allouée aux AGR au titre de l'année 2007.
 - Une évaluation de cette disposition sera effectuée à fin juin 2007 pour procéder aux réorientations nécessaires.
- v. Accord de principe sur le concept des « caisses villageoises » ou « caisses solidaires de développement communautaires » en cours de développement par l'ADS. A titre pilote, ces caisses peuvent être lancées par le FREPE dans 8 douars des provinces de la région de Marrakech Tensift Al Haouz : 2 douars pour chacune des provinces de Chichaoua, Al Haouz et Essaouira et un douar pour les provinces d'El Kelaa Sraghna et Marrakech. Cette action nécessitera un budget sous forme de subvention d'environ 1 million de DHs.
- vi. Procéder à l'ouverture d'un compte au nom du programme à Marrakech, dans l'objectif d'améliorer les délais de mise en œuvre des projets.
- vii. Le prochain comité de pilotage se tiendra, le 17 décembre 2006 et aura pour ordre du jour la présentation et la validation du programme d'action 2007.

Avant de lever la séance, M. le Ministre du Développement Social de la Famille et de la Solidarité, en concertation avec les membres du comité de pilotage, a programmé une visite aux projets réalisés par le FREPE dans les provinces de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz, et ce durant la journée du 17 décembre 2006.

Hassan MOUMADI
Coordonnateur Régional du FREPE,
Secrétaire du Comité de Pilotage